

Enseignement Supérieur et Recherche - Attribution d'allocations de recherches municipales

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : Le budget primitif de l'exercice 2003, chapitre 92.23.65731 de la Direction Relations Internationales et Enseignement Supérieur, prévoit une somme de 128 042 € pour apporter un soutien à la recherche universitaire. Cette subvention versée à l'Université de Franche-Comté permet le financement de 6 allocations de recherche.

Ces allocations sont des salaires versés par l'employeur (l'Université de Franche-Comté) à des étudiants préparant une thèse dans une des écoles doctorales bisonnaises. La durée de versement ne peut excéder trois années qui est la durée normale de préparation d'une thèse. Chaque année, l'Université de Franche-Comté doit transmettre à la Ville de Besançon un compte-rendu présentant l'état d'avancement des travaux de recherche de l'étudiant.

C'est le Conseil Scientifique de l'Université (dont la mission générale est de proposer aux membres du CA de l'Université, les orientations de la politique et la répartition des crédits en recherche) qui présélectionne les sujets de thèse, les laboratoires d'accueil et les directeurs de thèse.

Il s'avère que :

- d'une part, le Conseil Municipal, qui a entériné le choix de 3 thèses dans sa séance du 7 novembre 2002, est sollicité aujourd'hui pour le versement de la subvention correspondant à la 2ème annuité (exercice 2003) des étudiants qui ont commencé leur thèse en 2002.

- d'autre part, pour l'exercice 2003, Mme Françoise BÉVALOT, Président de l'Université de Franche-Comté, a transmis à la Ville de Besançon, la proposition du Conseil Scientifique présentant 4 sujets de thèses issues de 3 Écoles doctorales.

D'après le classement établi par le Conseil Scientifique de l'Université, la Commission Enseignement Supérieur a retenu les 3 propositions suivantes :

École doctorale : Langages, Espaces, Temps, Sociétés	
Sujet de la thèse	Histoire sociale et culturelle du football professionnel : l'exemple de deux clubs franc-comtois entre 1900 et 1960
Laboratoire	Sciences historiques
Directeur de thèse	Professeur François MARCOT
Allocataire	Antoine MOURAT
École doctorale	Homme, Environnement, Santé
Sujet de la thèse	Analyse protéomique des effets protecteurs des estrogènes contre le stress oxydant.
Laboratoire	Biochimie-biologie moléculaire
Directeur de thèse	Professeur Michèle JOUVENOT
Allocataire	Carole MOREL

École doctorale	Louis Pasteur
Sujet de la thèse	Diagnostic optique des phénomènes de combustion et analyse spectroscopique de leur influence sur l'environnement
Laboratoire	Physique moléculaire
Directeur de thèse	Professeur Jeanine BONAMY
Allocataire	Thi Thuy linh NGUYEN

Après avis favorable de la Commission Enseignement Supérieur réunie le 4 novembre 2003, le Conseil Municipal est appelé à entériner le choix de ces trois nouveaux doctorants allocataires et à autoriser M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 28 novembre 2003.